



Syndicat CGT des cheminots du HAVRE

19 cours de la république 76600 LE HAVRE

Courriel : [chemcgtlehavre@gmail.com](mailto:chemcgtlehavre@gmail.com)

Blog : <http://cgtcheminotsh76.hautetfort.com>

Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03



## **AUX AGENTS DE L'EIC du HAVRE**

### **...Suite Préavis...**

# **Assemblée Générale Cheminots EIC Le Havre Mardi 16 juillet 2013 à 13h au PCD-FA**

Au cours de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2013, nous avons décidé ensemble, au vu des maigres réponses apportées à vos revendications, de donner suite à la DCI régionale, au travers d'un préavis de grève reconductible couvrant la période du 17/07/13 à 20h jusqu'au 19/07/13 à 8h, reconductible toutes les semaines sur la même période (du mercredi 20h au vendredi 8h), et exigeant satisfaction sur les points suivants :

1. Création au CO d'un poste d'opérateur CPS EIC à la réserve.
2. Création d'un poste d'Assistant DPX supplémentaire à l'équipe circulation portuaire du Havre.
3. Mise en roulements de repos à 5 lignes dans les services où des roulements ont été imposés à 4 lignes, notamment au poste PCD-FA du Havre (3X8 complet).
4. Extension du roulement du poste S sur la période du samedi matin.
5. Arrêt de la pression managériale sur les équipes EIC du Havre. Et d'avantage de reconnaissance et de considération de ces mêmes agents.
6. Prise en compte réelle, par des changements d'organisation avec création d'emplois, du mal-être au travail de plus en plus prégnant sur les 3 postes du FA Le Havre.
7. Positionnement de l'EPIC SNCF au regard du futur appel d'offres concernant l'exploitation et la maintenance des voies de port du Havre.
8. Prise en compte comme temps de travail effectif des chevauchements horaires liés aux remises de service entre agents pour le report des mesures de sécurité à la prise et fin de service.

La délégation sera reçue Lundi 15 Juillet 2013 à la Région pour une réunion de conciliation suite au dépôt du préavis. Cette réunion est évidemment à placer sous la vigilance des cheminots et impose d'avoir le maximum de Déclarations Individuelles d'Intention (D2I) de s'inscrire dans le mouvement, posées auprès de la direction de l'EIC, afin de lui mettre la pression pour qu'elle satisfasse à vos légitimes revendications.

Nous vous proposons donc une Assemblée Générale le lendemain, Mardi 16 Juillet à 13h au PCD-FA, pour vous donner le compte-rendu des échanges qui auront eu lieu et décider ensemble des suites à donner en fonction des réponses qui nous auront été apportées.

*Le Havre le 12 juillet 2013*